

SÉRIE

Grignon : pourquoi l'Etat a renoncé à vendre le domaine à Altarea

« LA SAGA DU DOMAINE DE GRIGNON » (8/9). Cet été, « Les Echos » retracent l'histoire de ce domaine des Yvelines, qui a connu de multiples vies et dont l'avenir reste encore à écrire. Aujourd'hui les raisons de la volte-face de l'Etat.



Les protestations politiques se sont intensifiées durant l'automne 2021 (Association Cercle)

Par **Alain Piffaretti**

Publié le 17 août 2023 à 14:18 | Mis à jour le 17 août 2023 à 14:19

Le 15 novembre 2021, le communiqué de la préfecture des Yvelines donne, cette fois, le sourire aux défenseurs de Grignon. La cession du domaine, berceau de l'agronomie française, à Altarea est annulée et le processus de vente relancé. Plusieurs raisons peuvent expliquer la volte-face de l'Etat, en l'espace de trois petits mois.

Les protestations politiques qui se sont intensifiées durant l'automne 2021, touchent un très large spectre politique : de Gérard Larcher, le président (LR) du Sénat et sénateur des Yvelines, à Jean-Luc Mélenchon, le patron de LFI, venu soutenir les étudiants sur place. Les manifestations répétées d'étudiants, bloquant le site et manifestant devant le ministère de l'Agriculture, inquiètent le gouvernement. Et il est à craindre que ces opérations médiatisées ne reprennent les mois suivants...

Bénéfices financiers surestimés

Certains observateurs estiment pour leur part que le promoteur Altarea, effrayé par la tournure de l'affaire et la très mauvaise image qu'elle renverrait, aurait renoncé de lui-même. Mais d'autres évoquent également des erreurs de procédure de l'Etat risquant de faire annuler la vente par la justice. La direction immobilière de l'Etat aurait notamment oublié de faire jouer le droit de priorité, prévu par le code de l'urbanisme, en faveur des collectivités locales, lorsque l'Etat cède son patrimoine.

LIRE AUSSI :

- **Yvelines : le domaine de Grignon utilisé comme refuge temporaire pour sans-abri**

C'est ce qu'affirme notamment Nadine Gohard, la maire de Thiverval-Grignon. Sans compter que l'association Grignon 2000 contredit les chiffres annoncés par l'Etat. L'argent que ce dernier aurait récupéré de la vente, serait en réalité bien moindre qu'annoncé, en raison de l'application de mécanismes de défiscalisation. « La centaine d'acheteurs des logements commercialisés par Altarea aurait en effet pu prétendre à des réductions fiscales considérables au titre d'un investissement dans le patrimoine », affirme Mathieu Baron, le délégué général de Grignon 2000.

Questionnements

Aujourd'hui, nombreux sont les observateurs et opposants à continuer de s'interroger sur l'intérêt de l'Etat dans la cession de Grignon. « La vente des locaux parisiens dans le Vème arrondissement, qui a rapporté plus que prévu initialement, a couvert l'essentiel du coût de réalisation du Campus d'AgroParisTech sur le plateau de Saclay », s'étonne notamment Anne Gouyon, ancienne présidente de l'association des Alumni.

LIRE AUSSI :

- **Yvelines : la Cour des comptes ouvre une enquête sur la vente du mobilier du château de Grignon**

Selon elle, l'Etat s'est enfermé dans une logique financière de court terme. Un haut fonctionnaire a ainsi expliqué à des étudiants, qui s'étonnaient que les voeux d'AgroParisTech pour Grignon n'aient pas été suivis : « lorsque je vends une prison, je ne demande pas l'avis des prisonniers sur l'avenir du site ». Ce serait ainsi révélateur d'un certain état d'esprit de l'administration qui vendrait des « biens atypiques » (prison, phare, abbaye, etc.) sans tenir compte de leur valeur symbolique, historique et scientifique.

Un autre bon connaisseur du dossier avance enfin une explication liée à l'histoire. « Il existe un conflit ancien entre l'école de Grignon et l'institut d'agronomie de Paris. Même si la fusion s'est réalisée en 1971, les rivalités existent toujours dans certains esprits. Liquidier définitivement Grignon, c'était aussi une façon de clore cette vieille histoire ».

Alain Piffaretti